



Pratiques prudentes de la messagerie électronique

publié le 09/12/2024 - mis à jour le 05/01/2026

Descriptif :

Les redirections vers des webmails privés ne seront plus autorisées à partir du 16 décembre 2024. Des explications, et des tutoriels pour faire face à ce changement.

Sommaire :

- Note du recteur
- Un enjeu de communication vers les destinataires des mails professionnels
- Se préparer au changement
- Apprenez à reconnaître les mails malveillants

Les spams et arnaques se sont multipliés. Chaque agent doit avancer vers des **pratiques sécurisées** de la messagerie professionnelle. Il est devenu notamment nécessaire de remplacer les **redirections** vers un webmail privé par d'autres pratiques.

● Note du recteur

Le 2 décembre 2024, le cabinet du recteur a adressé aux personnels de toute l'académie un courriel concernant le plan de **sécurisation** régional des messageries académiques. Le message annonçait la suppression des **redirections** des boites mails académiques vers une boite personnelle (type, gmail, yahoo, orange ou autres) à partir du lundi **16 décembre 2024**.

Le mail indique "Vous pouvez toujours relever votre boite mail soit par le webmail de l'académie, soit par un client de messagerie installé sur votre smartphone (K-9 Mail, Outlook,etc.) ou à votre PC (Thunderbird, Outlook,etc.)".

Il précise aussi que "Les agrégateurs de mail qui permettent, dans un portail web (gmail ou autres), de récupérer les courriels de votre boite académique seront également interdits (votre mot de passe académique ne doit JAMAIS être cédé à un tiers)".



● Un enjeu de communication vers les destinataires des mails professionnels


Cette décision a été prise avant tout parce que de nombreuses familles ne peuvent plus recevoir de mails de l'institution scolaire à cause des redirections qui classent le rectorat comme "mauvais élève". Les messageries privées mettent alors en **liste noire** nos serveurs académiques. Les messages sont donc écartés vers une boite de mails "**indésirables**" (spams), voire non distribués.

L'arrêt des redirections de mail est également un pré-requis pour le passage à la nouvelle messagerie nationale opérée progressivement dans notre académie en 2025/2026.

● Se préparer au changement

Des **tutoriels** sont fournis :

► [configurer un logiciel de messagerie afin de relever son courriel professionnel](#) .

► [Des conseils de bonnes pratiques et des tutoriels pour organiser ses mails sont également fournis sur le site de la DSDEN de la Savoie](#) .

Des aides sont fournies dans l'**intranet académique** :

► [rubrique messagerie](#) .

● [Apprenez à reconnaître les mails malveillants](#)

Lors de la réception d'un mail, nous vous rappelons les précautions suivantes :

- Vérifier la cohérence entre l'expéditeur présumé et le contenu du message et vérifier son identité. En cas de doute, ne pas hésiter à contacter directement l'émetteur du mail par un autre canal (téléphone, etc.).
- Ne pas ouvrir les pièces jointes provenant de destinataires inconnus.
- Si des liens figurent dans un courriel, passer la souris dessus avant de cliquer afin de visualiser l'adresse complète du site et voir sa cohérence avec le lien.
- Ne pas rappeler de numéro surtaxé ou renvoyer d'engagement financier sans avoir vérifié la réalité de celui-ci et l'identité de l'expéditeur.
- Il est vraiment important de ne jamais autoriser l'exécution de macro dans un document Office (Excel) si vous n'êtes pas sûr à 100 % de la source du document.
- En cas de doute, avertir la cellule en charge de la sécurité informatique du Rectorat.

Liens complémentaires

 [Pourquoi différencier les mails professionnels et les mails privés, sur le blog barracuda \(2 août 2019, consulté en décembre 2024\)](#) .

 [Les pratiques prudentes du mail professionnel expliquées en BD sur le site de l'académie de Versailles](#) .



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.